



BOURSE AUX JOUETS, VETEMENTS ENFANTS, MATERIEL PUERICULTURE 2021 MODALITES D'INSCRIPTION

DOSSIER

Contre la somme de 3€ vous recevez un dossier vous permettant de déposer 40 articles. Celui-ci est constitué de :

- Du présent règlement lu et accepté
- D'une fiche de dépôt pour 40 articles à compléter soigneusement.
- D'un jeu de 40 étiquettes
- D'un bon de retrait pour les invendus

DOSSIER VERSION ELECTRONIQUE

Les personnes souhaitant une version informatique du dossier d'inscription (fichier excel de la liste de dépôt à compléter informatiquement qui génère automatiquement votre liste d'étiquettes que vous n'avez plus qu'à imprimer pour identifier vos articles) et nous fournissant le fichier électronique complété (de préférence par mail avant le jour de dépôt ou par clé USB lors du dépôt des articles) bénéficieront de frais d'inscription réduit, soit 1 €



BOURSE AUX JOUETS, VETEMENTS ENFANTS, MATERIEL PUERICULTURE 2021- REGLEMENT

ARTICLES POUVANT ETRE DEPOSES

***JOUETS**

- Tous les jouets sont contrôlés de leur bon état de fonctionnement. Il est donc nécessaire de fournir les piles pour les jeux le nécessitant.
- Lors du contrôle, l'association se réserve le droit de retirer de la vente tout jeu défectueux ou incomplet (type puzzle)
- Pour les jeux incomplets (1 ou 2 pièces n'empêchant son bon usage) vous devez de le préciser sur l'étiquette

Sont autorisés :

- - « jeux d'intérieur » puzzle, puzzle en bois (plié dans cellophane), Léo, ferme, animaux, jeux de société (vérifier le nombre de pièce, les dés, pions, règle du jeu), livre (1 lot = 3 à 5 unités), jeux de console (fournir la console lors du dépôt), marchande, cuisine, établi (fixer les petits éléments dans un sac à congélation)...
- - « jeux d'extérieur » seau, pelle, brouette, petite piscine, tracteur, tricycle, vélo, rollers, trotinette, véhicule électrique (batterie chargée)...
- - « Gros jeux » balançoire, toboggan, maisonnette, bac à sable (sur photo avec étiquette référence ou montés par le déposant, si gros volume)

Ne sont pas autorisés : les peluches

COVID 19 : une attention particulière sera portée aux jouets en plastique qui devront être nettoyer à l'aide d'un produit anti bactérien

***VÊTEMENTS**

Un maximum de 25 articles par liste est permis. Pour les personnes souhaitant mettre plus d'articles textiles, possibilité d'une deuxième liste de dépôt à moitié prix soit 1.50 €

Essayez de mettre au maximum vos vêtements sur cintres étiquetés à votre nom pour que nous puissions vous les rendre

Sont autorisés :

- Les vêtements de 0 à la taille 5
- Les lots de 3 vêtements au maximum, de même taille et même sexe (ex lot 3 pyjamas filles 18 mois)
- Les bonnets, écharpes, vêtements de sport d'hiver...
- Les chaussures en très bon état (les bottes d'hiver ou de pluie par exemple)

Ne sont pas autorisés

- **Les sous-vêtements (hors bodies)**
- **Les couches**
- **Les chaussettes**

Tous les vêtements sont contrôlés. L'association se réserve le droit de retirer de la vente tout article tâché ou troué

Attention lors de l'étiquetage de vos articles et la constitution de vos lots, car tous les ans de nombreux articles se retrouvent sans étiquette ou des lots incomplets (ne pas mettre les étiquetés sur les cintres mais sur les vêtements).

***LIVRES**

Tous les livres sont contrôlés et l'association se réserve le droit de retirer de la vente les articles endommagés.

Sont autorisés :

- les livres jeunesse
- les livres sur la petite enfance
- les magazines jeunesse (uniquement en lot de 10 maximum)
- les livres se rapportant à l'éducation
- les livres d'activités pour enfants

***MATERIEL PUERICULTURE**

Tout le matériel est contrôlé et l'association se réserve le droit de retirer de la vente les articles défectueux.
Fournir piles ou cordons électriques au besoin, avec notices de montage.

Sont autorisés :

- - « Transport » poussette, landau (1 par déposant), cosy, siège auto, réhausseur, écharpe de portage, siège vélo, sac à langer...
- - « Repas » biberon (sans tétine), stérilisateur, chauffe biberon, coussin d'allaitement, chaise haute (montée), vaisselle bébé, robot de cuisine (style babycook) ...
- - « Repos » lit à barreau (monté), lit parapluie avec housse, matelas (en bon état), drap, gigoteuse, transat, parc (monté), tapis de jeu, jeux d'éveil (hochet, mobile, veilleuse, décos) ...
- - « Sanitaire » baignoire, siège de bain, table à langer, pot ou adaptateur de wc, serviette de bain, peignoir

COVID 19 : une attention particulière sera portée à ces équipements qui devront être nettoyés à l'aide d'un produit anti bactérien. Concernant les matelas, ceux-ci devront impérativement être mis sous film plastique pour être acceptés.

PRIX - ETIQUETAGE

Les étiquettes doivent être fixées **solidement** sur vos articles (scotch, ficelle).

Soyez précis dans la désignation : c'est le seul lien qui identifie ce que vous allez nous confier. Celle-ci doit être identique à votre fiche de dépôt

Vous attribuez un prix à chaque article : **pas de centimes d'euros**. Respecter tout de même le fait que c'est une bourse d'articles d'occasion, ne soyez pas trop gourmand si vous souhaitez que vos articles se vendent...

PERTE / VOL

La MJC se dégage de toutes responsabilités concernant les pertes d'objets mal identifiés ou vol.

ORGANISATION

DEPOT DE VOS ARTICLES : Uniquement Jeudi 7 octobre de 14h à 19h, MJC de BRIENNON

Prévoir une vingtaine de minutes, le déposant apporte sa fiche « dépôt » et ses articles étiquetés.

Notre équipe de bénévoles comptera et vérifiera le nombre d'articles que vous nous confiez. On vous fera alors signer la fiche déposant que nous conserverons.

VENTE : Vendredi 8 octobre de 14h30 à 19h et Samedi 9 octobre de 10h à 15h

La vente est assurée par les bénévoles de l'association

Nous retiendrons 20% de votre vente, pour l'organisation. Ils seront reversés aux actions Enfance Jeunesse de la MJC.

INVENDUS et ARGENT à récupérer : Lundi 11 octobre de 15h à 19h

Vous présenterez le bon « retrait des invendus » pour retirer votre bénéfice (chèque) et, récupérer vos invendus. Si vous retirez le dépôt d'un ami, il devra vous confier son bon signé.

Il est possible de laisser des articles pour notre association partenaire, Les Sourires du Togo

En cas de doutes ou infos complémentaires, contactez les organisateurs
MJC de BRIENNON 04.77.60.73.15 ou coordo.mjc42720@gmail.com